



GUIDE D'AUTHENTIFICATION



SSL Extended Validation

Exigences d'Authentification



**TABLE DES MATIÈRES**

+ Exclusion de Responsabilité et Limitation des Recours	3
+ Marques Commerciales	3
+ Vue d'Ensemble des Exigences Liées à Extended Validation	3
+ Exigences d'Authentification de l'Organisation	3
+ Exigences d'Authentification du Domaine	4
+ Exigences d'Authentification du Contact de VeriSign au Sein de l'Organisation	4
+ Autres Moyens d'Authentification	4
+ Exigences de Vérification des Commandes	4
+ Acceptation de Contrat	5
+ Liens Connexes	5



SSL Extended Validation

Exigences d'Authentification

+ Exclusion de Responsabilité et Limitation des Recours

VeriSign, Inc. a fait tout son possible pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Cependant, VeriSign, Inc. n'offre aucune garantie, qu'elle soit expresse, implicite ou légale, en relation avec les informations contenues dans le présent document. VeriSign, Inc. refuse toute responsabilité envers un tiers, quel qu'il soit, en cas de perte ou de dommages, qu'ils soient directs ou indirects, dus à une erreur, une omission ou une déclaration contenue dans le présent document.

En outre, VeriSign, Inc. refuse toute responsabilité découlant de l'application ou de l'utilisation du produit ou service décrit dans le présent document et dément toute interprétation selon laquelle les produits ou services qui y sont décrits ne transgressent pas de droits de propriété intellectuelle existants ou futurs. Aucun élément du présent document n'accorde au lecteur l'autorisation de fabriquer, d'utiliser ou de vendre des équipements ou des produits conçus en conformité avec ce document. Enfin, tous les droits et privilèges liés aux droits de propriété intellectuelle décrits dans le présent document sont la propriété du détenteur du brevet, de la marque commerciale ou de la marque de service, et aucune autre personne ne peut exercer ces droits sans l'autorisation expresse, l'autorité ou la licence obtenue auprès du détenteur du brevet, de la marque commerciale ou de la marque de service. VeriSign Inc. se réserve le droit d'apporter sans préavis des modifications aux informations contenues dans le présent document.

+ Marques Commerciales

VeriSign, le logo VeriSign, VeriSign Trust Network et les autres marques commerciales, marques de services et logos sont des marques commerciales déposées ou non de VeriSign et de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres marques commerciales et marques de service de ce document sont la propriété de leur détenteur respectif.

+ Vue d'Ensemble des Exigences Liées à Extended Validation

Les certificats SSL Extended Validation (EV, validation renforcée) permettent de gagner le plus haut niveau de confiance possible de vos clients grâce à l'application des normes d'authentification les plus strictes du secteur en matière de certificats SSL. Conformément aux directives d'authentification Extended Validation, VeriSign est tenue d'obtenir et de vérifier de nombreuses informations d'identification concernant les demandeurs de certificats SSL EV.

Afin d'assurer la rapidité du traitement de votre demande de certificat SSL EV, veuillez vérifier et nous remettre les documents d'authentification suivants.

+ Exigences d'Authentification de l'Organisation

Les entités suivantes ont droit aux certificats SSL Extended Validation pourvu qu'elles soient actuellement enregistrées auprès d'un organisme d'immatriculation officiel dans leur juridiction, et approuvées par celui-ci. L'acte constitutif, certificat, licence ou équivalent qui en découle doit être vérifiable auprès de cette agence d'immatriculation.

- Agences gouvernementales
- Sociétés par actions
- Sociétés en nom collectif
- Association dépourvue de la personnalité morale
- Entreprises individuelles (sauf dans les pays où les propriétaires ne sont pas tenus de s'enregistrer, par exemple le Royaume-Uni).

VeriSign doit être en mesure de confirmer que l'organisation satisfait à toutes les exigences d'immatriculation suivantes :

- Le certificat d'immatriculation de l'organisme gouvernemental officiel doit indiquer :
 - Le numéro d'immatriculation de l'organisation ou la date d'immatriculation/de constitution en société de l'organisation.
 - L'adresse du siège social de l'organisation (ou l'adresse de l'agent agréé de l'organisation).
- Toute source de données non gouvernementale doit inclure l'adresse du siège principal de l'organisation, son numéro de téléphone et les renseignements relatifs au membre de la direction/directeur (comme indiqué dans la commande).
- Si l'organisation est immatriculée depuis moins de 3 ans, VeriSign doit confirmer son existence opérationnelle par l'un de moyens suivants :

- En se renseignant auprès d'une source de données non gouvernementale
- ou -
- En vérifiant que l'organisation est titulaire d'un compte de dépôt à vue actif (tel qu'un compte chèque) auprès d'une institution financière réglementée, soit par l'intermédiaire d'une Lettre de confirmation d'un avocat ou d'un comptable, soit en s'adressant directement à l'institution financière.

+ Exigences d'Authentification du Domaine

Pour qu'une organisation remplisse les conditions d'obtention d'un certificat SSL Extended Validation, les détails d'enregistrement de son domaine doivent correspondre à sa raison sociale, telle qu'elle figure dans la demande de certificat.

- Le nom de domaine doit être déposé auprès de l'ICANN ou de l'IANA (pour les noms de domaine par pays, dits ccTLD).
- Lorsque les données d'enregistrement du domaine ne sont pas mises à jour pour correspondre à la raison sociale de l'organisation telle qu'elle figure dans la demande de certificat, il pourra être vérifié directement auprès du contact chargé des noms de domaine que l'organisation détient effectivement le droit exclusif d'utiliser le domaine en question.
- Lors de l'appel de vérification, la personne qui autorise le certificat de l'organisation devra également confirmer que l'organisation est propriétaire du domaine.

+ Exigences d'Authentification du Contact de VeriSign au Sein de l'Organisation

Pour qu'une organisation remplisse les conditions d'obtention d'un certificat SSL Extended Validation, le Contact de VeriSign au sein de l'organisation, spécifié dans la demande de certificat, doit être employé par l'organisation qui fait la demande et être habilité à exercer et déléguer les responsabilités relatives au certificat Extended Validation.

Remarque : la situation d'emploi et l'habilitation de l'employé ne pourront pas être vérifiées par l'intermédiaire du site Web de l'organisation.

Remarque : si le Contact de VeriSign au sein de l'organisation, tel qu'il est désigné dans la demande de certificat, figure dans les archives publiques en tant que cadre (p. ex. président, PDG, directeur financier, directeur de l'exploitation, directeur informatique ou équivalent), la situation d'emploi et l'habilitation du contact sont considérées comme approuvées.

VeriSign doit être en mesure de confirmer que toutes les exigences suivantes relatives à son Contact au sein de l'organisation sont satisfaites :

- Son identité, sa fonction et sa situation d'emploi auprès du service des ressources humaines de l'Organisation ou d'une source indépendante.
- Le Contact de VeriSign au sein de l'organisation est habilité à obtenir et approuver des certificats EV au nom de l'Organisation et à déléguer ce pouvoir à d'autres personnes. Ce point peut être confirmé par l'un des moyens suivants :
 - Une Lettre de confirmation d'un avocat ou d'un comptable
 - Un Avis de résolution de l'organisation
- En contactant directement le PDG, le directeur de l'exploitation ou un cadre de direction équivalent de l'Organisation, y compris les personnes désignées comme supérieurs hiérarchiques directs, afin de confirmer l'habilitation du Contact de VeriSign au sein de l'organisation. S'il n'existe aucune archive publique concernant le PDG, le directeur d'exploitation ou un autre cadre, VeriSign contacte le service des ressources humaines de l'Organisation afin d'obtenir leurs coordonnées.

+ Autres Moyens d'Authentification

Si VeriSign se trouve dans l'impossibilité de vérifier certaines des informations requises pour votre demande de certificat, nous pourrions vous demander de fournir un avis professionnel, par voie de lettre de confirmation d'un avocat ou d'un comptable, afin de vérifier les informations en question.

+ Exigences de Vérification des Commandes

Dans le cadre du traitement d'un certificat SSL Extended Validation, VeriSign est tenue de vérifier la demande de certificat et tous les détails relatifs au certificat auprès de son Contact au sein de l'organisation, tel qu'il est désigné dans la demande de certificat. VeriSign doit contacter son Contact au sein de l'organisation à l'aide d'un numéro de téléphone obtenu auprès d'une source indépendante pour l'adresse vérifiée de l'organisation (et non du numéro indiqué dans la commande).

VeriSign obtient ledit numéro de téléphone par l'un des moyens suivants :

- En le recherchant dans une base de données téléphoniques reconnue pour la recherche de numéros de téléphone. À cet effet, veillez à ce que le numéro de téléphone principal de votre Organisation soit répertorié dans un annuaire téléphonique public.

- En consultant les données fournies dans la Lettre de confirmation d'un avocat ou d'un comptable.
- En le confirmant lors d'une visite du site réalisée par VeriSign.

Lors de l'appel de vérification, VeriSign doit confirmer les points suivants auprès de son Contact au sein de l'organisation :

- Le nom du contact technique désigné dans la demande de certificat et son habilitation pour l'obtention du certificat Extended Validation au nom de l'Organisation.
- Le Contact peut confirmer que l'Organisation est propriétaire du domaine spécifié dans la demande de certificat et qu'elle a le droit de l'utiliser.
- Autorisation de la demande de certificat SSL Extended Validation.

+ Acceptation de Contrat

Dans le cadre de l'appel de vérification, VeriSign procure un code de vérification à son Contact au sein de l'organisation. Le contact devra utiliser ce code au moment de son Acceptation du contrat EV en ligne. VeriSign envoie également un e-mail contenant un lien hypertexte vers le Contrat.

+ Liens Connexes

Pour de plus amples informations sur SSL Extended Validation et les exigences d'authentification, veuillez consulter les sites suivants :

FAQ sur la technologie SSL Extended Validation :

<http://www.verisign.fr/ssl/ssl-information-center/extended-validation-ssl-certificates/index.html>

Directives concernant les certificats Extended Validation :

<http://www.cabforum.org>
www.verisign.fr